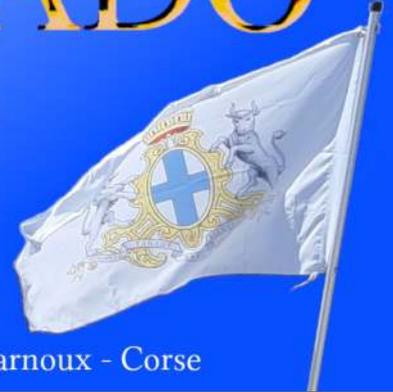




# L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner  
de l'Espérance qui est en vous."  
(1Pet 3,15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X  
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



## APRÈS LA TRISTESSE, LA JOIE

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

On a souvent entendu les appels répétés de saint Paul nous exhortant à la joie, et ceux de saint Pierre, quand il précise « réjouissez-vous dans la mesure où vous participez aux souffrances de Jésus-Christ ». C'est vrai, la joie est le caractère de notre religion, mais la croix en est le moyen, et elle domine tout. Il a fallu au Christ, Notre Seigneur, traverser toutes les souffrances pour entrer dans sa vie glorieuse.

Mais ce qui domine, c'est la joie, la victoire sur la mort qui passe par la croix. La mort n'est pas la fin de tout, c'est l'entrée dans la vie, et donc, le dernier mot est cette joie toute divine, à la victoire du Christ sur la mort et sur le péché.

Seigneur pouvait dire : « Comme mon Père m'a envoyé, aussi, je vous envoie, pour les mêmes luttes, les mêmes souffrances et le même triomphe. »

Les sacrements aussi nous disent que le dernier mot est à la joie : le baptême est pour le péché un tombeau ; la pénitence aussi, d'où l'âme s'échappe rajeunie. L'Eucharistie est un tombeau glorieux dont s'échappe la vie de la grâce, le Christ qui fait vivre, la vie qui se répand joyeuse à toutes les âmes et qui se communique. Pour l'apôtre, porte-voix de Notre Seigneur, joie et tristesse ne s'excluent pas. C'est notre degré de participation à la tristesse de Jésus-Christ qui nous

indiquera le degré de notre joie. Entre la participation à la tristesse de Jésus-Christ et la joie du catholique, il y a une relation de cause à effet. Mais, il y a plusieurs sortes de tristesses : il y a celle de l'homme assis devant son verre vide, faute de vin, et il y a la tristesse de l'ascète évangélique qui réduit son corps en esclavage alors que ses sens

### INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS D'AVRIL



En réparation pour nos péchés

Sa doctrine est une doctrine de victoire et non pas une doctrine de vaincus. Nous n'en vivons pas assez. L'Église qui véhicule cette doctrine, l'Église -œuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ- est comme Lui, immortelle, malgré ses rides et ses défaillances. Et il y aura toujours des âmes à sauver, des âmes qui auront besoin d'elle. Elle a les paroles de la vie éternelle, même s'il semble humainement qu'elle va disparaître. Elle porte les cicatrices du Christ. Et comme le Christ ressuscité paraît encore plus beau et que ses douleurs ont fait valoir sa bonté infinie, l'Église porte dans sa vie, des cicatrices, mais elle sort victorieuse malgré les coups qu'on lui porte. À Nicée, on avait vu les martyrs survivant à la plus terrible des persécutions. C'était bien d'eux que Notre

réclament la douceur. Il y a aussi celle dont se sert le démon pour décourager l'homme et le rendre inefficace au bien. Mais quand Dieu permet la tristesse, il ne cherche que le retour du prodigue ; sa réflexion sur tout ce qu'il a perdu en abandonnant la maison paternelle avec ses douceurs, le conduit à la décision de reprendre le chemin de sa patrie. Les saints eux-mêmes, quand ils s'éloignaient par leurs péchés et leurs imperfections, ont connu la tristesse, et s'ils ne l'avaient pas connue, seraient-ils des saints ? Plusieurs d'entre eux ont même connu le don des larmes. Pour sa part, Notre Seigneur aussi a voulu supporter la tristesse au cours de sa vie.

Il faut aussi parfois sentir le vide de notre cœur infini tant que ne le remplit pas l'infini de Dieu. « Seigneur, disait saint Augustin, mon cœur restera inquiet, jusqu'au jour où en vous, il trouvera enfin ce repos. » Cette inquiétude de l'âme privée de Dieu, existe dans l'expérience de celui qui réfléchit et apprécie à leur juste valeur, les biens de la vie. Certes, les mondains dont la vue est courte et le cœur très étroit, ne comprendront jamais que leur âme et leurs biens spirituels constituent les valeurs premières et ils se moqueront des exaltations joyeuses de la sainteté. Ils ne saisissent pas d'autre forme de bonheur que de courir d'un plaisir à un autre plaisir. Ils renouvellent des désirs qui s'épuisent les uns après les autres. Ils ne touchent que des mirages qu'ils voient chaque fois s'évanouir et leur bonheur éphémère se change vite en tristesse suicidaire. Le monde païen où se développa d'abord le christianisme, était triste. Nous le voyons trop souvent à travers le décor de l'art hellénique ou sur la façade plus sévère mais paisible du droit romain, nous négligeons ses tares, son égoïsme, l'effroyable généralisation de son esclavage, son sensualisme et sa tristesse. Sans doute, il offrait des joies sensibles et naturelles, mais elles n'atteignaient pas le fond de l'âme et amenaient après elles, inquiétudes et rancœurs perpétuelles. Souvent, les joies les plus belles, les joies du monde les plus folles ne sont suspendues au-dessus de l'abîme du désespoir que par un fil, car rien n'est fragile comme la coupe du bonheur humain.

La grâce parvient cependant à spiritualiser les consciences de bonne volonté. Si elles utilisent les lumières de leur foi et si elles réfléchissent tant soit peu, elles écoutent alors l'insatisfaction ressentie de leur cœur et finissent par comprendre les limites de tous les bonheurs terrestres. Et même, en goûtant ces bonheurs terrestres dans l'approbation de la loi divine, même en savourant les joies des affections les plus pures, elles ne pourront que constater cette chose, à savoir que tout bien créé n'a qu'une amabilité d'emprunt. Le bien créé n'est que le rayon d'une amabilité souveraine, et toutes les bontés rencontrées sur le chemin de la vie ne sont que des relais qui permettent de reprendre haleine pour s'encourager à la poursuite du Bien infini. Mettre Dieu dans toute sa vie au point d'en faire le centre de toutes les perspectives, s'établir dans une confiance affectueuse en ses dons et en son amitié et vivre cette amitié dans toute l'effusion d'un cœur donné, c'est là le régime de la charité surnaturelle. Oh, certes, on n'arrive pas d'un coup à cette sainteté qui rayonne d'amour et de joie. Avant que la conscience n'établisse Dieu dans toutes ses visées, avant que l'attrait de la beauté divine ne devienne la séduction victorieuse, il faudra connaître les renoncements aux passions corruptrices, il faudra passer par une certaine purification de nos affections réprouvées par l'amour divin, il faudra passer par le détachement vis-à-vis de tout bien qui n'est pas le souverain Bien. Tout cela se

fait par étapes, étapes qui peuvent être longues.

Il y a dans saint Thomas, une très belle page sur la question de savoir ce qui domine dans la vie du chrétien : la joie ou la douleur. Qu'est-ce qui domine ? Le mystère de vie ou le mystère de mort, la joie correspondant naturellement à la vie, et la douleur à la mort. Certains ont proclamé et proclament encore, le mystère de joie domine, seule compte la joie, seule compte la vie, une joie exubérante, une vie débordante. Ils se sont retournés à plein cœur vers le paganisme grec antique, dans une renaissance aux entraînements fâcheux et qui a fait du mal. D'autres chrétiens, par réaction, n'ont voulu voir dans la religion que le mystère de douleur et de mort. Ainsi les jansénistes, dont la secte fit un mal immense, notamment l'abandon presque total des sacrements. Leurs docteurs ont abouti à cette croix rétrécie où les bras du Crucifié se rapprochent, se resserrent. ils ne savaient lire dans le triomphe de l'amour infini qu'un testament de mort, une rédemption où n'éclate plus guère que la justice pure, en arrivant à écarter les âmes des sacrements par respect.

Ces systèmes ont à leur tour provoqué de terribles réactions, telles les théories funestes de Jean-Jacques Rousseau. Fait très curieux et bien humain, des gens qui s'imaginaient s'éloigner du paganisme en réagissant contre la Renaissance, revenaient, par un étrange circuit, d'une manière inconsciente, mais logique, à une autre forme de paganisme, le paganisme sanglant.

La Révolution dite française a été, en grande partie, ce paganisme de mort et de sang. Alors, saint Thomas, se demande ce qui, de la joie ou de la douleur, doit dominer dans la vie chrétienne. Il répond : la joie doit dominer, mais la douleur a cependant sa place nécessaire. Pourquoi la joie doit-elle dominer dans la vie du chrétien ? En vertu de cet admirable principe que, toujours et quoiqu'il puisse arriver, l'objet principal et l'unique fin dernière pour toute créature intelligente, est la nature divine en elle-même. Or, la nature divine, c'est la joie. Cette nature divine ne peut pas souffrir. On ne peut trouver en Elle que de la joie. Si c'est bien de Dieu, de la nature divine seule que nous nous souvenons, comment voulez-vous qu'il jaillisse de notre cœur autre chose que la joie ? Merveilleux remède à toutes les tristesses !

Il n'y a qu'à penser à Dieu, en oubliant tout le reste. Les gens sont tristes ou bien parce qu'ils ne pensent pas à Dieu ou bien parce qu'ils n'oublient pas tout le reste. Si nous voulons vraiment regarder Dieu, il faut oublier tout ce fatras de pensées, de préoccupations qui s'agitent si souvent en nous, autrement nous ne L'entendrons pas, nous ne Le verrons pas, et nous serons distraits, divisés. Il faut écarter ces préoccupations et nous souvenir de Dieu, non pas d'un souvenir quelconque, mais d'un souvenir pénétrant et persistant.

Délivrés et débarrassés de tout ce fatras d'inutiles préoccupations, pris par cet amour de Dieu seul, la joie ne peut être que totale. Là est le grand remède à toute tristesse. Il nous arrive parfois d'être tentés par une sorte de dégoût des choses spirituelles, que l'on appelle l'acédie, une espèce de dépression affreusement démoralisante, dans ce cas, il faudra se souvenir de Dieu. Accablés aussi sous le fardeau de nos misères, il faudra nous souvenir encore de Dieu, dépasser ces images sombres et arriver dans les régions de la joie. Dieu, c'est la joie infinie, et si l'on devient triste c'est parce qu'on ne regarde pas ou on ne regarde plus Dieu.

Ça ne veut pas dire que l'on ne souffrira pas, évidemment, car, ici-bas, notre cœur n'est pas accoutumé à la joie perpétuelle. Ce cœur bat normalement dans un rythme alterné de souffrance et de joie. La souffrance nous vient naturellement de la fatigue, de l'usure et de l'infirmité corporelles, des désirs insatisfaits, de la ruine de nos prospérités, des violences qui nous arrachent ce que nous aimions. Physique ou morale, passagère ou persistante, la douleur est notre visiteuse quotidienne. Mais la joie domine tout cela. Ceux qui sont sans espoir d'en avoir un jour compensation, ceux qui souffrent sans chercher dans l'affliction le bénéfice d'un mérite et un rachat, ceux qui loin d'entrevoir dans le martyre sanglant du Calvaire, la rançon d'une éternelle félicité, mais au contraire passent au pied de la Croix sans tourner la tête, ceux-là, oui, ne peuvent que maudire toute souffrance qui heurte si cruellement leur appétit de bonheur. Pour eux, la vie n'est qu'une aventure entre deux néants et il faut l'envisager avec l'unique souci d'accumuler les petites joies morcelées qu'on y rencontre et de se garder habilement des événements contristants et douloureux. Espoir toujours déçu, car jamais pour le cœur de l'homme qui veut l'éternité de la joie, jamais la joie de ce monde n'est suffisante puisque les biens qui la causent, même les plus hauts et les plus légitimes, portent inscrits en eux, le vice d'une irrémédiable caducité.

A mesure que les années passent, nous faisons l'expérience qu'il y a dans la vie plus de tristesses que de consolations, plus de déceptions que de promesses tenues. Nous nous apercevons que cette terre est une vallée de larmes, de deuils, de scandales et d'embûches. Mais, au-delà de ce que nous voyons et qui peut être décourageant, au-delà des manœuvres perfides et inlassables du Prince de ce monde, nous savons que notre Sauveur qui a triomphé de Satan ne cesse pas d'être à l'œuvre dans son mystère de Salut et que, sa grâce est victorieuse.

« N'abandonne point ton âme à la tristesse, il

n'y a pas de bien en elle », dit le livre de l'Ecclésiastique. Pour ne pas s'abîmer dans la tristesse et pour demeurer dans la joie évangélique, il ne s'agit pas d'éviter de voir ce qui est, mais il s'agit de croire au-delà de ce que l'on voit et d'aimer en conséquence.

Le propre de la joie évangélique, c'est, non pas d'être incompatible avec la tristesse, l'accablement ou la désolation, c'est d'être encore possible et de briller encore au cœur de la tristesse même, de l'accablement et de la désolation. Plus profonde que toutes les peines et toutes les tristesses, cette joie procède de la mystérieuse présence, à l'intime de notre être, de Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous aime sans mesure et qui nous délivre du mal. Cette



joie ne nie pas la réalité humaine, elle est une réalité d'amour, une réalité religieuse, de cette religion du Seigneur Jésus-Christ, victorieuse du diable et de la mort.

Alors pourquoi dit-on en voyant vivre tant de chrétiens, que le Christ n'est pas ressuscité ?

Vous montrez qu'il est ressuscité, goûtez donc à ce qu'il apporte. Désirez donc ce qu'il promet. Hélas, on ne goûte pas ce que l'on croit fade, on préfère une vie qui se traîne, on cherche à se distraire, et les passions amènent un écoeurément. Pourquoi la vie se prolongerait-elle ? Elle finit par être si lourde ; ces choses dont on prétendait vivre manquent, parlent de mort, et il semble alors que la mort domine tout. Oui, lorsque nous faisons place aux passions. Mais si nous ne donnons aucune place à la vie de la grâce, où irait-elle se greffer ? Où pourrait-elle "prendre", germer et croître dans une âme saturée de vulgarités et qui n'est plus capable de rien désirer ? Goûtons donc cette joie que le Christ nous donne à goûter et que personne ne pourra nous ravir. Et notre tristesse se changera en joie.

Que notre joie soit aussi un instrument d'apostolat, cette joie qui vient d'une bonne conscience, d'une vie bien ordonnée, de l'observation exacte de tous nos devoirs et qui est, comme dit saint Paul "le fruit du Saint-Esprit qui habite en nous avec la grâce". Cette joie sainte qui ne connaît pas la tristesse, fruit du péché, de l'orgueil et des mauvaises passions ; cette innocente allégresse disait un jour Pie XII, cette innocente allégresse qui nous donnera des ailes pour le bien et nous rendra léger tout fardeau, en même temps qu'elle sera l'arôme de votre vie et la préservera des attractions du mal, sera aussi un facteur de premier ordre pour les fins de votre apostolat. Tous les raisonnements, tous les discours seraient de moindre efficacité pour faire aimer la doctrine et la loi de Jésus-Christ, que la vision de nos visages rayonnant de charité, de pureté et de joie.

# LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX UNE RUPTURE AVEC 1900 ANS DE DOCTRINE CATHOLIQUE

~ Théophile ~

« Ce que les païens offrent en sacrifice, ils l'immolent à des démons, et non à Dieu ; vous ne pouvez prendre place à la table du Seigneur et à la table des démons. »

(St Paul aux Corinthiens)

Le présent article est rédigé dans l'esprit de l'encyclique *Sapientiae Christianae* du pape Léon XIII :

« Nous jugeons très utile et très conforme aux besoins de nos temps, que chacun, dans la mesure de ses moyens et de son intelligence, fasse de la doctrine chrétienne une étude approfondie et s'efforce d'arriver à une connaissance aussi parfaite que possible des vérités religieuses accessibles à la raison humaine.

Ce ne sont pas seulement les prélats qui doivent veiller à l'intégrité de la foi, mais, comme le dit saint Thomas: "Chacun est tenu de manifester publiquement sa foi, soit pour instruire et encourager les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des adversaires". »

Pour justifier l'injustifiable « dialogue interreligieux » il fut - et il est toujours - nécessaire d'ignorer volontairement ce que disaient les Saintes Écritures sur ceux qui refusent le Christ ainsi que les enseignements constants des papes qui en découlaient<sup>1</sup>.

Rom. I, 18 : *En effet, la colère de Dieu éclate du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui, par leur injustice, retiennent la vérité captive.*

Léon XIII : ils (les américanistes) soutiennent en effet qu'il est opportun, pour gagner les cœurs des égarés, de taire certains points de Doctrine comme étant de moindre importance, ou de les atténuer<sup>2</sup>.

IL N'EXISTE QU'UNE SEULE VRAIE RELIGION

LE CHRIST PARLE

Mt XII, 30 : *Qui n'est pas avec moi est contre moi (...).*

Lc XII, 8-9 : *Je vous le dis encore, quiconque m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme aussi le confessera devant les anges de Dieu ; mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.*

XIX, 27 : *Quant à ces gens qui me haïssent et n'ont pas voulu m'avoir pour roi, amenez-les ici, et égorguez-les en ma présence.*

Jn X, 9 : *Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé.*

X, 16 : *En effet, Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais ait la vie éternelle.*

X, 18 : *Celui qui croit en lui n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.*

VI, 40 : *Car c'est la volonté de mon Père [qui m'a envoyé], que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle : et moi je le ressusciterai au dernier jour.*

VI, 47 : *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.*

XV, 6 : *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; puis on ramasse ces sarments, on les jette au feu, et ils brûlent.*

XV, 10 : *Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour (...).*

XV, 22-23 : *Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse point parlé, ils seraient sans péché ; mais maintenant leur péché est sans excuse. Celui qui me hait, hait aussi mon Père.*

XVIII, 37 : *Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité.*

LES APÔTRES PARLENT

Actes des Apôtres IV, 12 : *Et le salut n'est en aucun autre ; car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés.*

XIV, 12-14 : *De plus, le prêtre du temple de Jupiter, qui était à l'entrée de la ville, amena devant les portes, des taureaux avec des bandelettes, et voulait, ainsi que la foule, offrir un sacrifice. Les Apôtres Paul et Barnabé, l'ayant appris, déchirèrent leurs vêtements et*

1. Saint Pie X, encyclique *Pascendi* : « ils affichent en mille manières - n'ayant pas horreur de marcher en cela sur les traces de Luther - leur mépris des enseignements catholiques, des

saints Pères, des Conciles œcuméniques, du magistère ecclésiastique ».

2. Lettre *Testem Benevolentia* condamnant l'américanisme.

se précipitèrent au milieu de la foule ; et, d'une voix retentissante, ils disaient : "O hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous aussi, nous sommes des hommes sujets aux mêmes faiblesses que vous ; nous vous annonçons qu'il faut quitter ces vanités pour vous tourner vers le Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment."

XIX, 26 : Et vous voyez et entendez dire que, non seulement à Ephèse, mais encore dans presque toute l'Asie, ce Paul a persuadé et détourné une foule de gens, en disant que les dieux faits de main d'homme ne sont pas des dieux.

I Jn II, 22-23 : Qui est le menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils. Quiconque nie le Fils, n'a pas non plus le Père ; celui qui confesse le Fils, a aussi le Père.

IV, 2-3 : Vous reconnaîtrez à ceci l'esprit de Dieu : tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu en chair est de Dieu ; et tout esprit qui ne confesse pas ce Jésus n'est pas de Dieu : c'est celui de l'antéchrist ; dont on vous a annoncé la venue, et qui maintenant est déjà dans le monde.

II Thess I, 7-9 : Au jour où le seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les messagers de sa puissance, au milieu d'une flamme de feu, pour faire justice de ceux qui ne connaissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de Notre Seigneur Jésus, ils subiront la peine d'une perdition éternelle, loin de la face du Seigneur et de l'éclat de sa puissance.

II Jn, 7 : Car plusieurs séducteurs ont paru dans le monde ; ils ne confessent point Jésus comme Christ venu en chair : c'est là le séducteur et l'antéchrist.

10-11 : Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette Doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas : salut ! Car celui qui lui dit : salut ! participe à ses œuvres mauvaises.

## LES PAPES ET LES CONCILES AVANT JEAN XXIII

Anastase Ier, 1er Concile de Tolède (Ve siècle) : Si quelqu'un croit qu'en dehors des Ecritures que l'Eglise catholique a reçues, d'autres doivent être tenues comme ayant autorité ou s'il les vénère, qu'il soit anathème<sup>3</sup>.

Nicolas Ier : Au sujet de ceux qui refusent de recevoir le bien du

christianisme, nous ne pouvons rien vous écrire d'autre, sinon que vous devez les convaincre d'accéder à la vraie Foi par des monitions, des exhortations et des instructions, plutôt que de les convaincre par la force de ce que leur pensée est vanité<sup>4</sup>.

Léon IX : Je crois que la sainte Eglise catholique et apostolique est l'unique vraie Eglise, dans laquelle est donné l'unique baptême et la vraie rémission de tous les péchés<sup>5</sup>.

Grégoire X : Nous croyons aussi que l'Eglise, sainte, catholique et apostolique, est la seule vraie, dans laquelle se donne un saint baptême et la véritable rémission de tous les péchés<sup>6</sup>.

Innocent III : Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche une seule Eglise, non celle des hérétiques, mais la sainte Eglise romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé<sup>7</sup>.

IVe Concile du Latran : Il y a une seule Eglise universelle des fidèles, en dehors de laquelle absolument personne n'est sauvé<sup>8</sup>.

Profession de foi tridentine : Cette vraie Foi catholique, hors de laquelle personne ne peut être sauvé (...)<sup>9</sup>

Pie VII : (évoquant la Constitution française) Non seulement on y permet la liberté des cultes et de conscience, pour nous servir des termes mêmes de l'article, mais on promet appui et protection aux ministres de ce qu'on nomme les cultes. Il n'est certes pas besoin de longs discours, nous adressant à un évêque tel que vous, pour vous faire reconnaître clairement de quelle mortelle blessure la religion catholique en France se trouve frappée par cet article. Par cela même qu'on établit la liberté de tous les cultes sans distinction, on confond la vérité avec l'erreur, et l'on met au rang des sectes hérétiques et même de la perfidie judaïque, l'Épouse sainte et immaculée du Christ, l'Eglise hors de laquelle il ne peut y avoir de salut. En outre, en promettant faveur et appui aux sectes des hérétiques et à leurs ministres, on tolère et on favorise non seulement leurs personnes, mais encore leurs erreurs. C'est implicitement la désastreuse et à jamais déplorable hérésie que saint Augustin mentionne en ces termes : « Elle affirme que tous les hérétiques sont dans la bonne voie et disent vrai. Absurdité si monstrueuse que je ne puis croire qu'une secte la professe réellement. »<sup>10</sup>

3. Denzinger 1957, 202. Profession de foi contre les erreurs des priscillianistes.

4. Denzinger 1957, 647.

5. Id., 684.

6. Id. Profession de foi de l'empereur Michel Paléologue, 854.

7. Id., 792.

8. Id.,

9. Id., 1870

10. Bref de Pie VII à Mgr de Boulogne, évêque de Troyes du 29 avril 1814. Le pape protestait contre la nouvelle Constitution proclamée par le Sénat qui passait sous silence les droits de la religion catholique. Le pape confiait sa « peine », son « tourment », son « accablement », et son « angoisse extrême » face au 22e article de la constitution.

Pie VIII : *Voilà où tend cette horrible conspiration des sophistes de ce siècle, qui n'admettent point de différence entre les diverses professions de foi ; pensent que chaque religion offre à tous un port de salut, et flétrissent d'une tache de légèreté et de folie ceux qui abjurant la religion dans laquelle ils ont été élevés en embrassent une autre, fût-ce même la religion catholique. Prodige horrible d'impiété, qui confond dans les mêmes hommages la vérité et l'erreur, la vertu et le vice, l'honneur et l'infamie ! Les seules lumières de la raison suffisent pour renverser ce système mortel d'indifférence en matière de religion, et nous avertissent que si deux religions diffèrent, et que l'une soit vraie, l'autre est nécessairement fautive, et qu'il ne peut exister aucun accord entre les ténèbres et la lumière. Ayez soin, vénérables Frères, de vous opposer à ces faux docteurs, et enseignez au peuple que la Foi catholique est la seule véritable, qu'ainsi que le dit l'Apôtre, il n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, qu'un baptême : que l'on est profane, suivant la parole de Saint Jérôme, si l'on mange l'agneau hors de cette maison, et que quiconque n'entrera pas dans l'arche de Noé périra dans le déluge ; car excepté le nom de Jésus « il n'est point de nom accordé aux hommes par lequel nous puissions être sauvés. Celui qui aura cru sera sauvé ; celui qui n'aura pas cru sera condamné »<sup>11</sup>.*

Grégoire XVI : *Nous venons maintenant à une cause, hélas ! trop féconde des maux déplorables qui affligent à présent l'Église. Nous voulons dire l'indifférentisme, ou cette opinion funeste répandue partout par la fourbe des méchants, qu'on peut, par une profession de foi quelconque, obtenir le salut éternel de l'âme, pourvu qu'on ait des mœurs conformes à la justice et à la probité. [...] De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, découle cette maxime fautive et absurde ou plutôt ce délire : qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience ; erreur des plus contagieuses, à laquelle aplanit la voie cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'Église et de l'État, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'impudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. Qu'ils tremblent donc ceux qui s'imaginent que toute religion conduit par une voie facile au port de la félicité. »<sup>12</sup>.*

Pie IX :  
 XV. *Il est loisible à chaque homme d'embrasser et de confesser la religion qu'il aura considérée comme vraie en étant conduit par la lumière de la raison.*  
 XVI. *Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir*

*le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion.*  
 XVII. *Au moins doit-on bien espérer du salut éternel de tous ceux qui ne vivent d'aucune façon dans le sein de la véritable Église<sup>13</sup>. Il n'y a sur la terre qu'une seule religion véritable et sainte, fondée et instituée par le Christ Notre Seigneur lui-même ; mère féconde et nourrice de toutes les vertus, ennemie des vices, qu'elle chasse devant elle, libératrice des âmes, source de la vraie félicité, elle s'appelle catholique-apostolique-romaine<sup>14</sup>. A nouveau nous devons mentionner et blâmer la très grave erreur dans laquelle malheureusement se trouvent certains catholiques qui pensent que des hommes vivant dans l'erreur et loin de la vraie Foi et de l'unité catholique peuvent parvenir à la vie éternelle. Or cela est contraire au plus haut point à la doctrine catholique<sup>15</sup>.*

Léon XIII : *Il y a une secte, certainement connue de vous, qui, se réclamant à tort du nom de philosophique, a ressuscité des phalanges de cendres dispersées de presque toutes les erreurs. Cette secte, se présentant sous l'apparence caressante de la piété et de la libéralité, professe le tolérisme (comme elle l'appelle), ou l'indifférentisme, et l'étend non seulement aux affaires civiles, sur lesquelles nous n'exprimons aucun mot, mais aussi aux questions religieuses, l'enseignement que Dieu a donné à tous les hommes une grande liberté, afin que chacun, sans aucun danger, puisse embrasser et professer la secte et l'opinion qu'il préfère, selon son jugement personnel. Contre cette impiété d'hommes délirants, l'apôtre Paul nous avertit: "Je vous exhorte, frères, à contrôler ceux qui nourrissent les divisions et les scandales contre la doctrine que vous avez apprise, et à vous éloigner d'eux. De cette façon, ils servent non pas notre Seigneur Jésus-Christ, mais leur propre ventre, et par des paroles douces et des bénédictions séduisent les âmes simples" (Rom XVI, 17-18). (...)*

*Mais il est évidemment impossible que Dieu, suprêmement vrai, lui-même la vérité suprême, la Providence excellente et la plus sage, rémunératrice des bonnes œuvres, puisse approuver toutes les sectes qui prêchent de faux principes - souvent en contradiction les unes avec les autres -, et qui peuvent assurer la récompense éternelle à ceux qui les professent ; (...) nous croyons qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule Foi, un seul baptême et qu'aucun autre nom n'a été donné aux hommes sur la terre pour accomplir leur salut, sauf celui de Jésus-Christ de Nazareth : c'est pourquoi nous déclarons que hors de l'Église il n'existe pas de salut<sup>16</sup>. Sous l'aiguillon de la charité, laquelle accourt plus rapide là où le besoin est plus pressant, Notre cœur vole tout d'abord vers les nations*



Léon XIII

11. Encyclique *Traditi humilitati nostrae*.

12. Encyclique *Mirari Vos*.

13. Propositions condamnées dans le Syllabus des erreurs modernes.

14. Consistoire secret, 18 mars 1861.

15. Encyclique *Quanto conficiamur moerore*.

16. Encyclique *Ubi Primum*.

qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'Évangile, vers celles encore qui n'ont pas su l'abriter contre leur propre incurie ou contre les vicissitudes du temps : nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ et qu'il n'est point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés, c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénètre de sa bienfaisante vertu. À cet égard, l'Église n'a jamais failli à sa mission divine. Où dépense-t-elle le plus d'efforts depuis vingt siècles, où déploie-t-elle plus d'ardeur et de constance que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes ?<sup>17</sup> Puisqu'il est nécessaire de professer une religion dans la société, il faut professer celle qui est la seule vraie<sup>18</sup>.

Saint-Pie X : Or la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la Charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées quelques sincères qu'elles soient<sup>19</sup>. (...) *les modernistes, pour qui vie et vérité ne sont qu'un, jugent de la*

*vérité des religions : si une religion vit, c'est qu'elle est vraie ; si elle n'était pas vraie, elle ne vivrait pas. D'où l'on conclut encore : toutes les religions existantes sont donc vraies*<sup>20</sup>.

*Nous, Vénérables Frères, pour qui il n'existe qu'une seule et unique vérité, et qui tenons que les Saints Livres, écrits sous Di l'inspiration du Saint-Esprit, ont Dieu pour auteur*<sup>21</sup>.

Pie XI *Ayant été seule constituée par Dieu interprète et gardienne de ces vérités et de ces préceptes, (...) l'Église, qui détient la vérité et le pouvoir du Christ...*<sup>22</sup>

*(Le Christ-Roi) Ainsi, on dit qu'Il règne sur les intelligences humaines, à cause de la pénétration de son esprit et de l'étendue de sa science, mais surtout parce qu'il est la vérité et que c'est de Lui que les hommes doivent recevoir la vérité et l'accepter docilement*<sup>23</sup>.

Pie XII *Le pape condamne ceux qui réduisent à une formule vaine la nécessité d'appartenir à la véritable Eglise pour obtenir le salut éternel*<sup>24</sup>.

## MESDAMES, MESDEMOISELLES, PORTEZ UN VOILE OU UNE MANTILLE À L'ÉGLISE (RÉPONSE À 7 OBJECTIONS)

~ P. Jean OFM ~

### OBJECTION 1

A notre époque où les ayatollahs prêchent la guerre du voile pour les musulmanes, les prêtres feraient mieux de ne pas verser dans ce genre de fanatisme qui déconsidère la tradition en rabaisant la femme.

Objection déplacée au vrai sens du terme : on ne se place pas au même plan. Il ne s'agit pas d'imposer le voile toujours et partout pour se masquer du regard des autres hommes que le mari, mais de se couvrir la tête par respect et obéissance à Dieu quand on est chez lui, dans son temple au moins une heure et demie par semaine, ou une demi-heure par jour.

Si le voile humilie la femme alors qu'elle est dans la maison de Dieu, voilà une bonne occasion de lui offrir un sacrifice

agréable, car il ne faut pas l'oublier, la meilleure manière d'assister au saint sacrifice de la Messe, et même la plus nécessaire, au dire des Pères, c'est d'y joindre les nôtres.

### OBJECTION 2

« Autres temps, autres mœurs »

Nous ne sommes pas à l'époque de nos arrière-grand-mères, où il fallait avoir la tête couverte quand on sortait dans la rue, sous peine de passer pour une femme de mauvaise vie. Les coutumes évoluent, pourquoi pas celle-ci ?

Il est vrai que les coutumes évoluent et qu'il n'y a plus de scandale aujourd'hui pour une femme à sortir de chez elle « en cheveux ».

17. Lettre apostolique aux princes et aux peuples chrétiens, 20 juin 1894.

18. Encyclique *Libertas*.

19. Condamnation du Sillon.

20. Encyclique *Pascendi*.

21. Id.

22. Encyclique *Ubi Arvano*.

23. Encyclique *Quas Primas*.

24. Encyclique *Humani Generis*.

Mais le port du voile à l'église est plus qu'une coutume : c'est une loi, c'est une volonté expresse de Dieu confirmée par le Droit Canon

« *Quand elles assistent aux cérémonies saintes, surtout à la messe (...) les femmes doivent avoir la tête couverte et une tenue décente* » (canon 1262)

Et si l'on nous objecte que le nouveau Droit Canon a supprimé cette loi, il faut dire :

- Qu'il n'a pas supprimé cette loi, mais a omis de la mentionner, et que selon les règles du droit canonique, une loi continue toujours d'être en vigueur tant qu'elle n'a pas été supprimée explicitement par une loi contraire.

- Que même si l'intention du législateur était de ne plus obliger à cette loi, nous, catholiques de Tradition, nous considérons le nouveau code de Jean-Paul II comme le concile de Vatican II dont il est le fruit : tout ce qui s'y trouve et ne répond plus à la Tradition ou la contredit, nous ne pouvons y souscrire. Et donc en particulier cette tradition qui nous vient des apôtres, que les femmes doivent se couvrir la tête dans nos cérémonies.

Saint Lin, premier successeur de saint Pierre exhorte dans ce sens comme l'avait fait saint Pierre avant lui.



### OBJECTION 3

Un foulard Hermès ou un drapeau à cerises... cause plus de distractions aux autres à l'église que rien du tout sur la tête. Et cela ne fait pas progresser dans la modestie dont on veut nous faire croire que c'est le symbole. Nos anciennes passaient bien du temps à se composer de jolies coiffures, nous, nous préférons la simplicité, plus dans l'esprit de l'Évangile.

Il est évident que la coquetterie peut bien prendre sa revanche dans un foulard ou un chapeau, et durant tous les siècles, les prédicateurs eurent plus à combattre les excès dans les coiffures féminines plutôt que leur absence.

Mais la simplicité de l'Évangile, on n'en trouve pas de meilleur modèle que la sainte Vierge qui obéissait simplement à la volonté de Dieu transmise par ses représentants : « Qu'il me soit fait selon votre parole » (Lc I, 38).

Si toutes nos fidèles prenaient la résolution de porter simplement une mantille à l'église il n'y aurait plus aucune prise aux distractions envers les autres, ni aux retours

sur soi-même si féminins du « Qu'en dira-t-on ? ».

### OBJECTION 4

On ne voit pas pourquoi c'est irrespectueux pour une femme de prier la tête découverte, et tout le contraire pour un homme. Est-ce que saint Paul ne dit pas que sous la Nouvelle Loi, nous sommes tous égaux dans le Christ, qu'il n'y a plus de différence entre esclave et homme libre, entre homme et femme ? (Gal III, 28)

Dans le monde, il n'y a plus de différence entre les hommes et les femmes, affirme-t-on !

Ici il faut distinguer au plan naturel et surnaturel

- Oui au plan surnaturel, de la grâce, où même on peut dire que la femme surpasse l'homme en piété et en sainteté, de manière générale.

- Non, sur le plan naturel, où Dieu n'a pas créé la femme égale à l'homme, mais comme « une aide semblable à lui » (Gen II, 18) et où il lui a dit « Ton mari te dominera » (Gen III, 16) Désolé pour la charte des Droits de l'homme et pour les revendications féministes.

- Cette distinction naturelle, Dieu tient absolument à ce qu'elle soit manifestée extérieurement

« une femme ne s'habillera pas comme un homme, ni un homme comme une femme, quiconque fait cela est en abomination au Seigneur ton Dieu. » (Deut XXI, 5)

- Et il a voulu que cette distinction se manifeste aussi dans sa maison et dans son Temple :

- Dans l'Ancien Testament : parvis des hommes et parvis des femmes ;
- Dans le Nouveau Testament : hommes découverts et femmes voilées.

### OBJECTION 5

Il n'y a pas de commandement de Dieu ni de l'Église qui y oblige sous peine de péché, et si l'ancien code de Droit Canon en parlait (canon 1262 §2) le nouveau code de 1983 a supprimé cette coutume, qu'il jugeait sans doute et à bon droit désuète.

Pas de commandement formel sous peine de péché.

Si notre vie spirituelle ainsi que notre pratique religieuse consistent à faire ce qui nous plaît jusqu'à la limite du péché, on est bien loin du premier commandement « tu aimeras Dieu de tout ton cœur ».

Toute la vie de notre âme, comme chez les saints,

devrait être de rechercher toujours et en tout, ce qui plaît à Dieu. Si je sais que Dieu préfère que j'aie la tête couverte dans Sa maison, il n'y a pas à balancer : je me couvre la tête pour lui plaire, et c'est à cette condition seulement que je serai heureuse et paisible avec un voile sur la tête.

Pour ceux qui s'en tiennent à la limite du péché, qu'ils méditent cette parole de Notre Seigneur Jésus-Christ : « nous aurons à rendre compte, au jugement dernier, de la moindre parole inutile » (Mat XII, 36).

Il nous faudra l'expier, ou le faire pardonner à l'infinie miséricorde.

Qu'en sera-t-il d'un refus destiné à obéir à ce que Dieu nous commande dans son temple ?

#### OBJECTION 6

C'est une question tout à fait secondaire, qui ne mérite pas d'en faire tant de cas. L'intensité de la prière ne dépend pas du voile qu'on a sur la tête.

Y attacher trop d'importance, c'est risquer de tomber dans le puritanisme ou le pharisaïsme.

Il s'agit d'une question secondaire :

En soi oui, et c'est pourquoi nous prêchons si peu souvent dessus. Question secondaire comme l'habit et la tonsure pour moi. Mais si je venais ici célébrer la Messe en bermuda et chemisette, ce serait tout aussi secondaire et la Messe

serait tout aussi valide (...)

Mais Dieu serait-il content de moi, et vous, ne seriez-vous pas scandalisés ?

La vie chrétienne est remplie de choses secondaires qui ont toute leur importance. Rien de petit aux yeux de Dieu.

#### OBJECTION 7

Être trop exigeant sur le voile, c'est s'exposer à faire partir des fidèles, à faire ricaner des amis ou parents qu'on a réussi à amener à la Messe traditionnelle, ou à rebuter des nouveaux (...) C'est donc un obstacle à l'apostolat.

(Le problème de l'apostolat)

Si les catholiques ont déserté les églises depuis le concile et la nouvelle messe, c'est parce qu'on leur a enlevé le sens du sacré et tout profané, c'est-à-dire rendu profane, comme dans le monde.

Si on veut leur rendre le sens du sacré, il faut en prendre les moyens et le voile en est un.

On ne peut pas attirer les âmes à Dieu si soi-même on lui désobéit et si l'on ne cherche pas d'abord son bon plaisir et sa gloire.

Les âmes qui se convertissent vraiment et sérieusement à Dieu, dans nos chapelles, ne rechignent pas au foulard, et même le portent plus facilement que les autres.

## DE HOC MUNDO

### *La « sécularisation » de l'autorité comme prémisse de la liberté religieuse et du dialogue œcuménique théorisé par Vatican II*

~ Mgr Carlo Maria Vigano ~

#### I. PRÉMISSSE

Il y a un élément que je considère fondamental pour comprendre le caractère subversif du Concile : je me réfère à la lettre que Benoît XVI a envoyée au Recteur de l'Université Franciscaine de Steubenville le 7 octobre dernier. L'examen du texte de Ratzinger est indispensable pour identifier les prémisses idéologiques et les modalités d'accomplissement pratique de la *révolution* inaugurée par Vatican II sur le front doctrinal, moral, liturgique et disciplinaire de l'Église catholique.

#### II. LA RÉVOLUTION PERMANENTE

J'ai délibérément utilisé l'expression « révolution inaugurée par Vatican II » parce qu'il me semble désormais évident que les intolérables excès auxquels Jorge Mario Bergoglio s'est livré pendant près de dix ans ne sont rien d'autre que l'application cohérente dans la sphère ecclésiale du principe de révolution permanente théorisé dans le domaine social par Marx, Engels et Trotsky. L'idée de « *révolution permanente* » naît de l'observation des idéologues du bolchevisme que le prolétariat n'était pas si enthousiaste à l'égard des méthodes communistes et que, si la lutte de classe devait se répandre dans le monde entier, il

fallait la forcer d'autorité et la rendre irréversible : car ce n'est que dans la Révolution que s'accomplit le *χάος* qui pousse l'action subversive contre l'ordre social.

Une approche similaire a été adoptée par l'Église bergoglienne : puisque la révolution conciliaire n'est pas embrassée avec enthousiasme par le « prolétariat catholique », le Comité Central de Sainte Marthe a recours à ce que Lénine appelle la « transcroissance de la révolution », étendant la mentalité de Vatican II même dans les domaines doctrinaux auxquels initialement aucun de ses partisans n'aurait jamais osé mettre la main.

D'où le Synode sur la Synodalité, c'est-à-dire l'établissement d'une sorte de « Concile permanent », voire de « mise à jour (*aggiornamento*) permanente » qui devient le promoteur de présumées instances de la base – le correspondant ecclésial du « prolétariat » – comme le diaconat féminin et « l'inclusion radicale » des divorcés, des concubinaires, des polygames, des couples homosexuels avec enfants adoptés et des adhérents du mouvement LGBTQ. On notera que ces demandes, toutes totalement irrecevables d'un point de vue doctrinal et moral fidèle au Magistère, ne constituent pas une image spontanée et véridique de ce que le clergé et les fidèles demandent à l'Autorité suprême de l'Église, mais la fiction frauduleuse de la propagande bergoglienne, qui en est venue à recourir à de véritables falsifications imposées d'autorité par Bergoglio, dans la lignée des manœuvres déjà expérimentées lors du précédent Synode sur la Famille qui a donné naissance au *monstrum* hérétique appelé *Amoris laetitia*.

Et aussi dans ce cas la réalité est mystifiée pour l'adapter de force à la pensée dystopique, à l'idée présomptueuse d'avoir une meilleure solution que celle que la sagesse millénaire de l'Église ou la volonté de son Fondateur ont voulu établir. Nous sommes confrontés à la manipulation de masse appliquée dans le domaine ecclésial, aux techniques des pires régimes totalitaires adoptées aujourd'hui à la fois par l'élite mondialiste avec la farce pandémique et la transition écologique, et par la secte bergoglienne alliée et partisane de l'*Agenda 2030* de la Fondation Rockefeller.

### III. LA SYNTHÈSE RATZINGERIENNE DU PEUPLE DE DIEU ET DU CORPS MYSTIQUE

La Lettre du 7 octobre expose ce que Benoît XVI avait déjà énoncé dans son discours au Parlement fédéral allemand du 22 septembre 2011. La première formulation de la critique de l'augustinisme médiéval<sup>1</sup>, cependant, est constituée par la thèse *Peuple et Maison de Dieu dans la doctrine augustinienne de l'Église*, tenue à Paris en 1954 à l'occasion du Congrès augustinien.

Rappelant une idée développée par l'école Harnack<sup>2</sup>, Ratzinger déclare :

« *Les deux Civitates n'indiquaient aucun organisme corporatif, mais plutôt la représentation des deux forces fondamentales de la croyance et de l'incroyance dans l'histoire. [...] La Civitas Dei n'est pas simplement identique à l'institution de l'Église. En ce sens, l'Augustin médiéval a commis une erreur fatale, qui aujourd'hui, heureusement, a été définitivement surmontée.* »

Le thème traité par la thèse et brièvement mentionné par la lettre est celui de la doctrine ecclésiologique du Corps mystique, épuisée selon l'auteur avec l'encyclique *Mystici Corporis* de Pie XII. Dans les dernières années Cinquante et avec la maladie du Pontife, on proposait à nouveau la *rerum novarum cupiditas*<sup>3</sup> des théologiens progressistes, pour qui la dimension surnaturelle de l'Église était trop spirituelle et devait donc être remplacée par la locution augustinienne plus séduisante de « peuple de Dieu », facilement interprétable à la fois dans une clé œcuménique pour son inclusion du peuple juif de l'Ancienne Loi, et dans une clé démocratique pour d'éventuels développements sociologiques et politiques. De toute évidence, cette approche idéologique révèle le fond moderniste, parfaitement cohérent avec la pensée de Harnack et de son élève.

Il ne nous échappera pas que ce thème de Ratzinger, âgé de vingt-cinq ans, sera également traité au Concile, et il n'est donc pas surprenant que le Pape émérite rappelle précisément les thèmes qui ont été décisifs dans sa

---

1. Par augustinisme médiéval, on entend le développement de la pensée augustinienne, en particulier celle relative aux implications politiques et sociales de la doctrine sur la *Civitas Dei* et la *civitas diaboli*, qui, selon les novateurs, déformait la pensée originelle de saint Augustin, exaspérant par exemple sa vision théocratique du pouvoir, tant civil qu'ecclésiastique. Il va sans dire que cette critique est spéieuse et fondée sur de véritables falsifications historiques : l'idée que tout pouvoir provient de Dieu était déjà très claire pour l'évêque d'Hippone et son explication dans l'augustinisme politique médiéval est

---

parfaitement conforme à la Tradition.

2. Adolf von Harnack (1851-1930), théologien protestant allemand et historien des religions. Les caractéristiques fondamentales de la théologie de Harnack sont sa revendication d'une liberté absolue dans l'étude de l'histoire de l'Église et du Nouveau Testament, sa méfiance à l'égard de la théologie spéculative, tant orthodoxe que libérale, et son intérêt pour un christianisme pratique qui imprègne le mode de vie et ne se réduit pas à un simple système théologique. Harnack a rejeté l'historicité de l'Évangile de

formation théologique et dans sa carrière ecclésiastique et qui sont mis en pratique par son Successeur.

L'approche philosophique de Joseph Ratzinger est essentiellement hégélienne, donc imprégnée d'un « idéalisme absolu »<sup>4</sup>, suivant le schéma de « thèse-antithèse-synthèse ». Dans ce cas, entre la *thèse* catholique du Corps mystique et l'*antithèse* progressiste du peuple de Dieu, Vatican II et la période postconciliaire auraient fini par accepter la *synthèse* théorisée précisément dans la thèse de 1954 : « l'Église est le peuple de Dieu existant comme *Corps du Christ* », dans laquelle le Christ se donne aux fidèles comme Corps et les transforme en son propre Corps.

Une thèse audacieuse, à y regarder de plus près, qui risque de confondre la différence substantielle entre le Corps du Christ réellement présent dans son intégralité dans les espèces eucharistiques et le Corps du Christ réalisé *mystiquement* par l'union des membres vivants de l'Église avec son divin Chef. Cette confusion permettrait alors à de nombreux théologiens progressistes ou carrément hérétiques de faire un clin d'œil aux Protestants grâce à la formulation imprécise de « Corps du Christ ». Il aurait aussi donné à François l'occasion de s'approprier les métaphores audacieuses paupéristiques-eucharistiques de Raniero Cantalamessa, qui définit les pauvres comme le « vrai Corps du Christ », dont la « présence réelle » se réaliserait parmi ceux qui les accueillant L'accueille.

#### IV. CIVITAS DEI ET CIVITAS DIABOLI

Le problème qui se pose est complexe et articulé : il se compose de deux aspects, l'un *ad intra*, relatif à ce qu'est et veut être « l'église conciliaire » ; l'autre *ad extra*, relatif à son rôle dans le monde et aux relations avec les autres religions. L'aspect *ad intra* touche à la nature de l'institution, en essayant de la déconstruire dans une clé démocratique et synodale sous le faux prétexte d'une « dimension spirituelle plus ample » retrouvée au détriment du dogme ; l'aspect *ad extra* implique une approche « œcuménique » du monde, le dialogue avec les sectes et les fausses religions, le

---

Jean (jugé trop emphatique sur la divinité de Notre Seigneur), lui préférant les Évangiles synoptiques. Il a également rejeté la possibilité des miracles. Sa religiosité critique de la Tradition est imprégnée de nombreux idéaux sociaux, comme l'expose l'un de ses essais de 1907. Pour Harnack, la mission d'un chrétien dans le siècle est avant tout le service à la communauté. Les influences de l'idéalisme hégélien ne peuvent être négligées : la construction d'une théorie abstraite sur la base des principes modernistes doit nier *a priori* la divinité du Christ, les miracles, les prophéties et tout ce qui ne confirme pas sa thèse. Cela

renoncement à l'évangélisation des peuples et son remplacement par un message écologique et philanthropique sans dogmes et sans morale.

L'erreur de « l'Augustin médiéval », selon l'Emérite, consisterait à avoir voulu identifier la *Civitas Dei* avec l'Église visible, alors qu'il est évident que cela sert de modèle pour la *Christianitas*, cette société transnationale dans laquelle les lois et les règlements réalisent les souhaits du Psalmiste : *Beatus populus, cuius Dominus Deus ejus* (Ps 143, 15).

La doctrine nous enseigne que, précisément à cause de sa dimension terrestre, l'Église militante est à la fois aussi sainte que la Jérusalem céleste et pécheresse dans ses membres, infaillible dans son Magistère et faillible dans ses Ministres. Il n'est pas vrai non plus que saint Augustin ou ses commentateurs médiévaux aient désigné l'État comme la *civitas diaboli* ; au contraire, ils ont reconnu son rôle providentiel dans l'économie du salut et la nécessité pour l'autorité civile de se conformer non seulement à la Loi naturelle, mais aussi au Magistère catholique.

S'il existe une *civitas diaboli* reconnaissable à son mal ontologique, elle doit être identifiée au Nouvel Ordre Mondial et à toutes ces organisations également transnationales qui travaillent à l'établissement de la synarchie mondialiste. La secte bergoglienne ne fait pas exception, qui n'est pas par hasard un allié et un partisan de ces criminels subversifs.

#### V. LA CRITIQUE RATZINGERIENNE DE L'AUGUSTINISME MÉDIÉVAL

Une autre erreur théologique très grave qui falsifie la vraie nature de l'Église réside dans les fondements essentiellement *laïcistes* de l'ecclésiologie conciliaire, qui cherchent à adapter la réalité objective à leur schéma idéologique en constante évolution.

J'utilise le terme « laïciste » parce qu'il me semble clair que cette vision est totalement dépourvue de regard surnaturel : ce regard totalisant qui sait voir les réalités terrestres *sub specie aeternitatis* non pas pour de simples spéculations

---

invalide toute recherche scientifique, philosophique et théologique sérieuse, la réduisant à de la propagande.

3. Sallustio, *Bellum Catilinae*, 48 *Rerum novarum cupiditas Catilinae animum incendebat*. Catiline brûle du désir de révolution (littéralement : de l'envie de nouveauté).

4. L'idéalisme hégélien marque l'abandon de la logique aristotélicienne (dite logique de non-contradiction) au profit d'une nouvelle logique dite substantielle. L'être n'est plus opposé statistiquement au non-être, mais il est amené à coïncider avec ce dernier en passant dans le devenir.

intellectuelles, mais parce qu'il est animé par les Vertus théologiques. Dans les verbiages de ces intellectuels émerge de manière décourageante un manque de passion, d'entrailles, de sang : tout est théorique, tout constitué pour annuler de manière aseptique la Rédemption et effacer l'*ordo christianus*, s'appropriant les méthodes orwelliennes de la *cancel culture*.

Cette erreur, insinuée dans les textes de Vatican II et en particulier dans *Dignitatis humanæ* pour la liberté religieuse et dans *Nostra Ætate* pour les relations avec les religions non chrétiennes et le judaïsme, place « l'église conciliaire » dans une discontinuité délibérée avec l'Église catholique, « pour la première fois », selon les mots de Benoît XVI. Qui stipule :

*« Il s'agissait de la liberté de choisir et de pratiquer la religion, ainsi que de la liberté d'en changer, en tant que droits fondamentaux de la liberté humaine. C'est précisément pour ses raisons les plus profondes qu'une telle conception ne peut être étrangère à la foi chrétienne, qui est entrée dans le monde avec l'affirmation que l'État ne peut pas décider de la vérité et ne peut exiger aucune sorte de culte. La foi chrétienne revendiquait la liberté pour la conviction religieuse et pour sa pratique du culte, sans violer la loi de l'État dans son propre ordre : les chrétiens priaient pour l'empereur, mais ne l'adoraient pas. De ce point de vue, on peut dire que le christianisme, par sa naissance, a apporté au monde le principe de la liberté de religion »<sup>5</sup>.*

L'ambiguïté est fondée sur le double sens qui est attribué à l'expression « liberté de religion » : au sens catholique, il indique la liberté des baptisés de professer la vraie foi publiquement et sans entrave de la part de l'État ; dans le modèle moderne, il se réfère à la liberté abstraite de tout croyant de se voir accorder les mêmes droits et libertés par l'État.

Une autre ambiguïté surgit lorsque l'on considère indifféremment l'État qui reconnaît des droits et privilèges particuliers à l'Église, par rapport à l'État qui professe une fausse religion ou se déclare « laïc » et interdit la profession de la vraie Religion ou l'assimile à un culte. L'Église a toujours essayé, au cours des siècles, de concilier prudemment ses droits avec les différentes situations des Nations dans lesquelles le Catholicisme n'était pas toléré ou était persécuté : provoquer des dirigeants anticatholiques à persécuter leurs fidèles serait un acte inconsidéré ou imprudent. Néanmoins, le fait que l'Église puisse demander

la tolérance pour elle-même et pour ses fidèles dans des situations de minorité numérique n'implique pas que l'égalité des droits s'applique à d'autres réalités dans lesquelles l'Église voit son rôle institutionnel reconnu par un État qui se déclare officiellement catholique.

Pourtant, au nom de la « liberté de religion » théorisée par Vatican II, c'est la Hiérarchie elle-même qui a exigé que des nations comme l'Espagne ou l'Italie renoncent à la reconnaître comme Religion d'État, modifiant les Concordats et abrogeant les privilèges que des siècles de Catholicisme avaient reconnus au niveau juridique. Dans cette perspective, il est donc inapproprié d'affirmer que « le christianisme, par sa naissance, a apporté au monde le



Joseph Ratzinger

principe de la liberté de religion », au contraire c'est pour cette raison qu'il a dû faire face à la persécution et au martyre de ses propres fidèles. Les premiers chrétiens ne demandèrent pas à admettre la Sainte Trinité au Panthéon, mais à être laissés libres de professer leur propre monothéisme qui étonna tant les Romains.

Et ils ont revendiqué cette « liberté de religion » pour eux-mêmes, certainement pas pour les païens, qu'au contraire ils ont cherché (avec succès) à convertir à la vraie Foi.

Il semble que nous oublions que l'Église est détentrice de droits qui découlent directement de Dieu, et qu'il appartient à l'État de les reconnaître et de les protéger non pas pour une question purement quantitative, mais parce que la Religion catholique est objectivement vraie et socialement indispensable à la poursuite du bien commun. À cet égard, il est utile de citer Léon XIII :

*« S'il y a un remède aux maux du monde, il ne peut être qu'un retour à la vie et aux coutumes chrétiennes. C'est un principe solennel, que pour réformer une société en déclin, il est nécessaire de la ramener aux principes qui lui ont donné l'être, la perfection de chaque société est placée dans l'effort pour atteindre son but : de sorte que le principe générateur des mouvements sociaux et des actions soit le même que celui généré par l'association. Donc, s'écarter du but primitif est de la corruption ; y revenir est le salut »<sup>6</sup>.*

Le fait que l'État puisse refuser la reconnaissance de ces droits est accidentel et l'Église peut aussi décider de ne pas s'imposer ; mais ce n'est pas à Elle de revendiquer des droits pour ceux qui sèment l'erreur, dans le seul but de s'attirer leurs bonnes grâces ou de faire preuve d'un zèle œcuménique totalement étranger à sa mission. *(à suivre)*

L'idéalisme hégélien, qui résout toutes les contradictions de la réalité dans la Raison absolue, aura une issue immanentiste, reconnaissant en lui-même, et non plus dans un principe transcendant, le but et l'objectif ultime de la philosophie.

5. Joseph Ratzinger, Opera omnia, volume VII/1, *Gli insegnamenti del Concilio Vaticano II*, Libreria Editrice Vaticana, 2016, *Prefazione* (Castel Gandolfo, 2 agosto 2012).

6. *Rerum novarum*, 22.

# ALBERT I<sup>ER</sup>, LA SAINTETÉ D'UN ROI

~ Théophile ~

« L'Eglise qui est la plus haute force morale, possède la doctrine dont les enseignements doivent être à la base de la prospérité des Etats. »

(Le Roi, lors du Te Deum du 21 juillet 1930)

La mère du Roi Albert <sup>1</sup> Marie de Hohenzollern-Sigmaringen : « Rien de ce qui intéresse la Famille Royale ne saurait laisser le peuple belge indifférent. (...) Un impérieux devoir s'impose à tous les Belges ; celui de la reconnaissance. Le pays ne saurait oublier ce qu'il doit à l'illustre Défunte : épouse et mère admirable. Elle a compris l'importance de la haute et exceptionnelle mission à laquelle l'appelait la providence. Au sein de la Cour et devant le pays, Elle a donné l'exemple des plus belles vertus domestiques, d'une piété profonde et éclairée, d'un dévouement incessant aux œuvres de religion et de charité, en résumé de ses qualités éminentes qui, lorsqu'elles se rencontrent dans ces situations élevées, projettent sur une vie tant d'éclat et de lustre. (...) L'histoire conservera le nom de la comtesse de Flandre comme celui d'une princesse vertueuse, bienfaisante et populaire. »<sup>2</sup>

Voici quelques témoignages sur la religion vécue du Roi Albert :

En premier, des citations du livre **Le Roi Albert** du P. Henri De Groote S.J., 1934. L'auteur fut le plus célèbre aumônier militaire de l'armée belge pendant la Grande Guerre (huit chevrons de front, 5 chevrons de blessure et de nombreuses décorations) Il fut proche de la famille royale. La reine Élisabeth lui rendit visite alors qu'il était mourant.

Le Roi Albert avait le culte du devoir. Sa sainte mère lui redisait souvent :

« Le devoir avant tout. Les princes ont plutôt des devoirs que des droits ».

Le futur Roi de Belgique avait transcrit de sa main dans un petit carnet ces leçons de la Comtesse de Flandre.

Une petite scène de famille met en pleine lumière comment le jeune homme mit ces conseils à profit. Ses sœurs le voyant assez occupé d'un travail qui ne l'attirait pas, lui demandèrent : « Aimes-tu de faire cela, Albert ? » Il répondit : « Je n'aime pas beaucoup cela ; mais, je dois ».

Ce fut bien pour obéir à sa conscience que le Roi Albert se

résigna à faire la guerre ; lui qui était un pacifique, ne fut jamais un guerrier, un grand guerrier, que par obligation ; mais il fallait demeurer fidèle à la parole donnée et elle fut gardée résolument.

S'il a demandé leurs enfants aux familles, il s'est cru obligé d'envoyer son fils dans les rangs. Au mois d'avril 1915, il enrôla son aîné (13 ans !) au glorieux 12<sup>e</sup> de ligne et prononça ces paroles : « Les princes doivent être élevés à l'école du devoir et il n'en existe pas de meilleure qu'une armée comme la nôtre qui personnifie héroïquement la Nation. Mon fils a revendiqué comme un honneur de porter l'uniforme de nos vaillants soldats. Il sera très fier d'appartenir à un Régiment dont les actes de bravoure et de dévouement au pays formeront une page glorieuse de notre histoire nationale ». Le roi avait dit au commandant du régiment : « Il doit faire l'exercice comme les autres, les mêmes travaux que ses camarades, partager leur corvées. S'il lui vient des cloches (belgicisme pour cloques) aux mains, il apprendra mieux ce qu'est le métier de soldat. » Comme tous les soldats, il fit l'instruction militaire puis monta aux tranchées du secteur de Pervijse le 4 mai 1915.

Tandis que notre Régiment occupait les tranchées de Dixmude, à dix-sept mètres de l'ennemi, où seuls, ceux qui en avaient mission pouvaient se trouver, Leurs Majestés vinrent souvent nous voir.

Tandis que nous étions aux tranchées de Dixmude, le Roi pénétra dans notre abri au moment où nous récitons le rosaire. « Tiens, mon Père, vous récitez votre chapelet ». « C'est ma façon à moi, Sire, de faire la guerre, puisque je ne puis tirer sur l'ennemi. » « Ne finissez pas votre chapelet, mon Père, sans prier pour moi ».

Surpris par la visite du Roi aux tranchées, nous nous excusâmes de nous présenter devant sa Majesté, la figure, les mains, les vêtements chargés de boue. « Ce n'est rien, ce n'est rien ; la boue c'est le fard du soldat ». Il n'en fallut pas davantage pour nous rassurer. Notre chef était un père et en avait toute la délicatesse.

Autre témoignage sur la témérité du Souverain

Dans les moments de calme, le secteur de Dixmude était

1. De la branche catholique des Hohenzollern.

2. Lettre pastorale de Mgr Heylen, évêque de Namur, 1912.

encore bien peu rassurant. Aux avant-postes et sur la digue, dans les tranchées de combat, il fallait éviter de se dresser. Il y avait lieu de ne pas montrer la tête. Une balle traîtreuse venait souvent châtier les audacieux. Des ordres formels obligeaient à la prudence. J'ai vu pourtant le Roi à une cinquantaine de mètres de la tranchée allemande, dresser sa haute stature, dépasser de la moitié du buste le parapet protecteur et observer, à l'aide de jumelles, les retranchements ennemis. Tous ceux qui se trouvaient là attendaient anxieusement la fin de cet exploit téméraire et craignaient la catastrophe. Ce fut miracle qu'aucune balle ne vint siffler.<sup>3</sup>

Bien des fois il fut sollicité par des alliés d'envoyer de nos troupes renforcer leur armée dans leur pays. Jamais Albert n'accepta : « Je suis responsable devant les familles de la vie de mes soldats, de chacun de mes soldats. Je veux faire tout mon devoir, défendre mon pays, mais je ne veux pas sacrifier mon armée au seul profit des autres. »



Au moment de la déclaration de guerre il dit en plein Parlement : « Dieu sera avec nous dans cette juste guerre », laissant entendre par là que c'était dans le secours du ciel qu'il mettait toute sa confiance.

La bataille de l'Yser allait se livrer. Nous étions arrivés, le soir, dans un tout petit village des Flandres. Nous vîmes le Roi pénétrer dans l'église ; à paraissait préoccupé, le front soucieux. Pendant vingt minutes il pria à genoux, devant le tabernacle.

Au sortir de cette visite au S. Sacrement, il sembla en quelque sorte transformé, calme, rasséréiné. Tous nous en fûmes frappés.

Le dimanche, on voyait le Roi Albert se rendre à la messe de neuf heures, à l'église des Pères Oblats ; recueilli, absorbé dans la prière, il aimait à invoquer Dieu avec ses soldats.

Après plusieurs mois passés à l'hôpital nous nous en étions évadés pour rejoindre le régiment. On nous porta en déserteur pour avoir quitté sans permission ! En passant devant le quartier général du chef de la Division Jacques, nous y entrâmes tout joyeux. « Mon Général, me voilà rendu à la liberté ! ... » quand nous aperçûmes le Roi dans un coin de la chambre. Confus nous nous excusâmes et

bien vite nous nous rendîmes dans le parc. Le Roi avec le Général nous y rejoignit et nous prenant familièrement par le bras, fit avec nous quelques tours du jardin.

« Mon Père, je vous défends d'être encore blessé, vous l'avez été cinq fois, cela suffit. Du reste la Reine doit vous l'avoir déjà dit. Mais, je voudrais vous demander quelque chose. Me promettez-vous de me l'accorder ? Comme le Roi venait de parler de prudence nous nous disions intérieurement. « Si on me demandait de passer à l'arrière, de quitter le front... alors ... alors ... Je serais obligé de refuser ».

« Cela dépend, Sire, de ce que Sa Majesté me demandera ... si elle parlait d'abandonner le front » « Oh ! soyez tranquille mon Père, vous pouvez m'accorder ce que je vous demande ; je suis du reste certain que déjà vous le faites ; je voudrais vous demander de dire tous les jours une prière spéciale pour moi, pour la Reine, pour les enfants ». « Évidemment, Sire, c'est accordé ».

Ces demandes de prières faites à l'improviste montrent bien quelle atmosphère habituelle de piété régnait dans l'âme au Roi.

Pétain, le vainqueur de Verdun, homme supérieur s'il en fut, (...) Après une visite prolongée qu'il avait rendue à Sa Majesté à la Panne, nous eûmes l'occasion de le rencontrer. « Il faudrait, disait-il, consulter le Roi Albert, non seulement pour les questions militaires mais encore pour toutes les autres. »<sup>4</sup>

C'est ce qu'en d'autres termes dit aussi Emile Vandervelde (président du parti socialiste belge) : Dans les questions embrouillées et controversées, c'est toujours le Roi Albert, qui donne la bonne solution.

On sait quel charme le Roi Albert, éprouvait à parler avec les petites gens ; sa simplicité les charmaient.

Quand il se préparait à la confession à Ciergnon (résidence royale en Ardenne), il ne voulait pas pour lui un tour de grâce et attendait patiemment que les paysans fussent passés avant lui.

À Laeken, le dimanche, on l'a vu plus d'une fois, à la messe matinale, non pas dans le chœur, où un prie-Dieu lui était réservé, mais dans la nef, mêlé à la foule des fidèles.

Le Roi Albert fut un roi foncièrement chrétien. Annonçant sa visite à la cathédrale de Liège, à Monseigneur Rutten, il lui dit : « Premier citoyen du Pays, je veux qu'on sache que j'en suis aussi le premier chrétien. » (à suivre)

3. Henri Paul, soldat au 5e chasseurs à pied, *L'Indépendance Belge*, 10 mai 1934.

4. L'offensive prévue pour le 14 novembre 1918 était celle que préconisait le Roi en 1915. Mais les forces obscures faisaient tout pour faire durer la guerre.

### « LES MARDIS DE LA PENSÉE CATHOLIQUE »

*Mardi 25 avril  
à 20h au prieuré Saint-Ferréol  
« Emile Keller, le député du  
Syllabus » (4<sup>e</sup> partie)*

*Nous recommandons à vos prières sœur Jeanne Elisabeth, directrice de l'école St Ferréol, à l'occasion des vœux perpétuels qu'elle prononcera le dimanche 16 avril en la maison mère des sœurs de la fraternité à St Michel en Brenne. Nous recommandons également à vos prières Melle Agnès Morris (qui a passé quelques mois à aider l'école St Ferréol) et Melle Jacinthe Le Coq qui ce même jour prennent l'habit religieux chez les mêmes sœurs.*



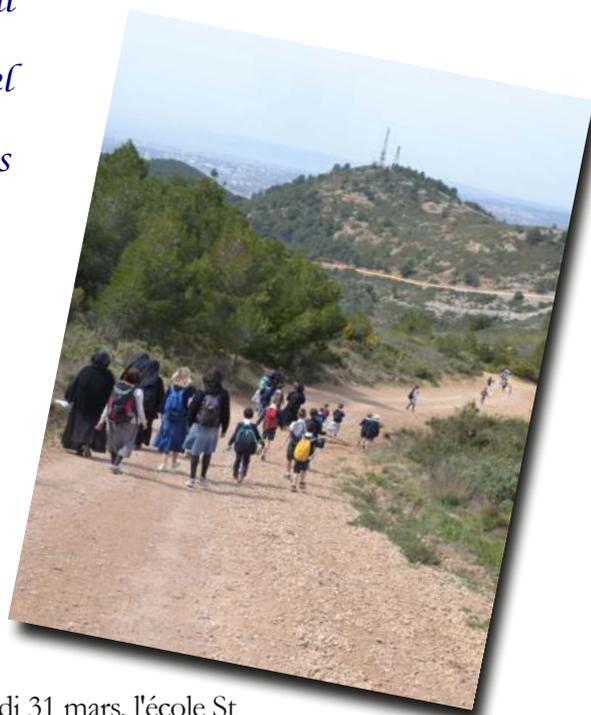
**PÈLERINAGE DE PENTECÔTE**  
DE CHARTRES À PARIS

**Les Béatitudes**  
Le courage de la sainteté,  
l'audace de la chrétienté

Pour le transport contacter :  
**Association sainte Philomène**  
2221 avenue de la Résistance  
83000 Toulon  
[associationsaintephilomene@hotmail.fr](mailto:associationsaintephilomene@hotmail.fr)

**PÈLERINAGES DE TRADITION**  
2023  
Pèlerinages de Tradition  
01 15 43 15 40  
[www.pelerinagesdeustradition.com](http://www.pelerinagesdeustradition.com)

**27 - 28 - 29 MAI**



Ce vendredi 31 mars, l'école St Ferréol a fêté comme il se doit Notre-Dame de Compassion,

fête des soeurs de la fraternité. Après la messe, et la remise d'une jolie carte, les grands de l'école prennent le chemin d'Allauch pour sillonner la colline jusqu'à la source du chien. Une belle journée au grand air comme on les aime chez nous !

à Marseille

**Dimanche 23 :** Pédication et quête à la sortie des messes pour les séminaires.

**Attention, le pèlerinage  
du doyenné à la Ste  
Baume aura lieu cette  
année, non pas les 6 et 7  
mai, mais les 13 et 14 mai.**

CARNET PAROISSIAL

BAPTEME

à Marseille :

- Yann ROMERO, le 9 avril
- Yassin MEDFAI, le 9 avril
- Alexis JEONG, le 9 avril

à Alleins :

- Malone HILL, le 25 mars

SÉPULTURE

à Carnoux :

- Thierry GIMBERT, le 19 février 2023

CORSE

**Prieuré N-D de la Miséricorde**

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

**Haute Corse**

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

L'Acampado n° 191,

avril 2023, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :

25 € ou plus

chèque à l'ordre de

**L'ACAMPADO**

MARSEILLE

**Église de la Mission de France - Saint-Pie X**

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée  
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h et 1<sup>er</sup> samedi à 17h45

Salut du TSS chaque jeudi à 17h45

Heure Sainte le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

**Chapelle de l'Immaculée-Conception**

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi et mercredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le samedi à 11h et le

mardi à 19h30 sauf le dernier mardi du mois

Cours de catéchisme pour adultes le samedi à 11h45

Le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois Adoration de 20h à 23h

**Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol**

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : [13p.marseille@fsspx.fr](mailto:13p.marseille@fsspx.fr)

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h15

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois Adoration de 20h45 à 23h15

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

**Chapelle de l'Immaculée-Conception**

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse  
10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois messe à 18h30
- 1<sup>er</sup> Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30

Cours de doctrine pour adultes le jeudi à 19h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

**Oratoire Saint-Marcel**

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

**Chapelle des Pénitents Blancs**

rue Frédéric Mistral

Messes : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Dimanche du mois : 18h00

(Sauf en juillet et août : pas de messe.)